

SAINT-RAPHAËL

Fête Nationale

Saint-Raphaël

23 juin prochain

sur le terrain des loisirs (104 rue du Foyer)

Programmation

13 à 16h

Jeux gonflables &
animations pour enfants
sur le terrain de baseball

17h

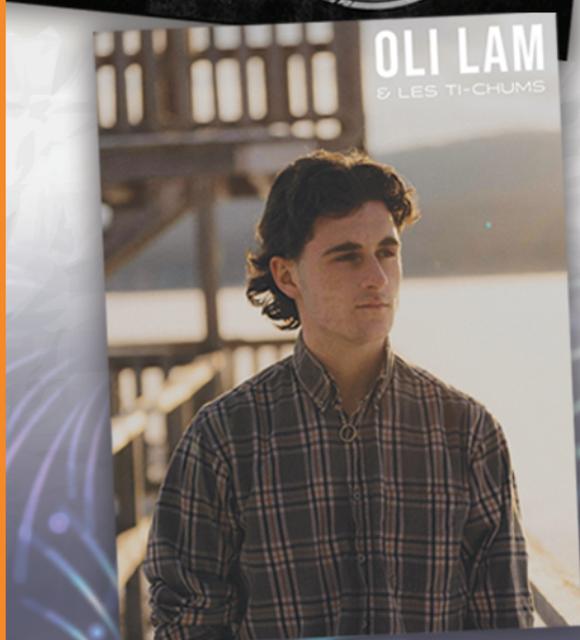
Levée et hommage au drapeau
par le maire au Parc du Millénaire

18h30 Début des festivités !

Discours patriotique

Spectacle musical

Feux de joie et d'artifices !



Gratuit pour tous !

Hot-dogs à vendre 2\$

Vente d'alcool sur place

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13 h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Qc, G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

NUMÉROS IMPORTANTS

C.F.E.R..... 418 243-3757

CPE Belle Enfance..... 418 243-3545

Chalet Intergénérationnel..... 418 705-1001

École La Source..... 418 243-2999

Maison Des Jeunes 418 243-3457

Permis de feu 418 243-2853

Pharmacie..... 418 243-2040

SAAQ - bureau d'immatriculation.. 418 243-3526

Bibliothèque..... 418 243-3437

Calendrier des dates de tombée du journal

Éditions	Dates de tombée	Distribution
Juillet	15 juin	Fin juin
Août	15 juillet	Fin juillet
Septembre	15 août	Fin août

Merci de faire parvenir vos textes et vos images à
loisirs@saint-raphael.ca

Ce bulletin municipal d'informations est entièrement réalisé, publié et distribué par la municipalité

Informations : 418 243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca

Rédaction : Municipalité de Saint-Raphaël
Collaboration : Services municipaux et organismes
Infographie et impression : Creaphiste

MOT DU MAIRE



Bonjour à vous tous !

Nous avons de belles nouvelles pour vous !

Tout d'abord, l'équipe des travaux publics travaille afin de faire la réparation en asphalte de certains rangs, d'ici la fête nationale. Je parle ici du premier et cinquième rang et du rang du Sault. De plus, certains l'ont probablement remarqué, la rue Principale et le premier rang sont maintenant des

zones de véhicules lourds interdits (excepté la livraison locale). Il s'agit de nouvelles habitudes pour tous alors nous vous demandons d'être conciliants avec les transporteurs afin que ces derniers s'ajustent au nouveau trajet.

Avant de vous présenter le prochain projet, je voulais prendre le temps de vous mentionner l'important de l'implication citoyenne. Dans les prochaines semaines, nous aurons l'occasion de célébrer ensemble pour diverses raisons : le Grand Marché des Petits Entrepreneurs, la Fête Nationale et le marché Raphaëlois ! Sachez que tous ces événements impliquent les citoyens de Saint-Raphaël ! Votre contribution peut se faire en vous impliquant directement dans les activités ou simplement en participant ! Merci de nous aider à faire rayonner les activités de notre village.

Je vous laisse maintenant avec la présentation de la nouvelle enseigne, en hommage à nos bénévoles !

La municipalité est fière de vous présenter la nouvelle enseigne qui sera à l'honneur à l'entrée du village (au coin de l'avenue Beaudry et du boulevard Saint-Pierre).

Cette enseigne sera fondée grâce aux deux comités suivants :

Les Barres-À-Jack et le comité de Développement de Saint-Raphaël ! Ces comités, ayant à cœur la reconnaissance des bénévoles, se sont entendus sur ce projet, qui mettra en promotion les activités de la municipalité et des organismes.

Vous verrez l'inauguration de ce projet au courant de l'automne !

D'ici là, encore un gros merci à ces deux comités qui se sont unis pour nous offrir ce cadeau !





LISTE DE PRIX

Tarifs applicables par le Service des Loisirs TARIFS DE LOCATION DES PLATEAUX*



Municipalité de
Saint-Raphaël

Plateaux	TARIF (AVANT TAXES)
Petite salle	40,00\$ / heure 120,00 \$ / jour
Grande salle <u>sans</u> accès à la cuisine	50,00 \$ / heure 150,00 \$ / jour
Grande salle <u>avec</u> accès à la cuisine	85,00 \$ / heure 175,00 \$ / jour
Cuisine seulement	25,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour
Accès au bar	40,00 \$ / jour
Service de montage / démontage de salle	50,00 \$ 1 à 50 pers. 100,00 \$ 51 pers. et plus
Projecteur	50,00 \$/ jour
Bureau dans l'édifice communautaire	20,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour 200,00\$ / mois
Salle de conférence – édifice communautaire	40,00 \$ / heure 120,00 \$ / jour
Gymnase en dehors des heures scolaires (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain de balle (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain multisports (patinoire, pétanque, volleyball) (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	20,00 \$ / heure 80,00\$ / jour
Chalet intergénérationnel	25,00\$ / heure 50,00 \$ / jour
Salle de conférence 2 ^e étage du bureau municipal	30,00 \$ / heure 100,00\$ / jour

*Tarifs pour organismes municipaux à but non lucratifs :
Selon approbation par le conseil du plan d'action annuel et/ou calendrier d'activités. Advenant un changement au plan d'action / calendrier, une nouvelle demande devra être faite au service des loisirs.

Tarifs pour non-résident ou organisation non-affiliée au service des loisirs : Majoration de 50% des tarifs affichés.

Un dépôt de 50 \$ non remboursable en cas d'annulation est demandé lors de la réservation.

La grande salle peut accueillir jusqu'à 280 personnes. Elle est munie d'une scène permanente et d'une cuisine moderne et bien équipée. La location inclut l'accès au système Bluetooth pour la musique et la connexion internet sans fil. Elle n'inclut pas le montage et le démontage des tables, des chaises et autres.

La petite salle peut accueillir jusqu'à 50 personnes. Elle est munie d'une cuisinière, d'un frigidaire et d'un micro-ondes.

La salle de conférence de l'édifice communautaire peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Terrain de balle : Les tarifs incluent l'utilisation des buts, de la chaux, l'accès au chalet intergénérationnel donnant accès aux toilettes, de l'abris du marqueur et la préparation du terrain.

Si nécessaire, le locataire est responsable d'obtenir et de présenter, avant la remise des clés, une copie de son permis de réunion et, le cas échéant, du permis de boisson, ou tout autre permis exigible par la loi.

Inscription à l'abonnement du journal local de la municipalité de Saint-Raphaël : FORMAT PAPIER



**DERNIER MOIS
D'INSCRIPTION**

Dans l'objectif de réduire les coûts de production du journal ainsi que de réduire notre empreinte environnementale, la municipalité offre maintenant son journal papier, sous forme d'abonnement. Ce dernier est totalement gratuit, mais nécessite un abonnement afin de faire imprimer le nombre minimal requis. Il est toutefois à considérer que le journal sera disponible au bureau municipal et dans d'autres installations de la municipalité.

1- Quel est votre prénom et nom ?

2- Quelle est votre adresse postale ?

3- Quel est votre numéro de téléphone ?

Si vous répondez à ce formulaire en format papier, merci de le retourner dans la chute à courrier du bureau municipal. Il est aussi possible de remplir votre abonnement en contactant le service des loisirs au 418 243-2853 poste 105 ou via le courriel suivant : loisirs@saint-raphael.ca



Municipalité de
Saint-Raphaël

À noter : Le journal local est déjà offert, tous les mois, en format électronique sur le site web et la page facebook de la Municipalité de Saint-Raphaël.



Municipalité de
Saint-Raphaël

TAXATION ANNUELLE 2024

- 1er versement : 1 mars
- 2e versement : 1 mai
- 3e versement : 1 juillet
- 4e versement : 3 septembre
- 5e versement : 1 novembre

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Directement sur le site de votre institution financière ;
- Au comptoir de service des institutions financières ;
- Par chèque :
 - Par la poste ou déposé dans la chute à lettres du bureau municipal ;
- En personne :
 - Au bureau municipal durant les heures d'ouvertures de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (argent comptant et/ou chèque)

Pour toutes questions, contactez Valérie Bergeron, adjointe à la direction, au (418) 243-2853 poste 102 ou à comptabilite@saint-raphael.ca.



À VOS PHOTOS

Nous sommes à la recherche de personnes qui ont des photos de la municipalité. On cherche à augmenter notre banque photos afin de faire la promotion de nos services, pour garnir le journal et le site web !

Pour nous faire parvenir vos clichés, rendez-vous au loisirs@saint-raphael.ca



Devenez Bénévole

***NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES
POUR DIVERSES RAISONS !***

Vous désirez vous impliquer auprès de votre communauté et enrichir la qualité de votre milieu de vie ?

Le bénévolat est un geste libre et gratuit qui témoigne d'une communauté forte et unie.

La municipalité est fière de pouvoir compter, année après année, sur de nombreux bénévoles qui s'impliquent généreusement.

Scannez le code pour faire partie de la communauté Facebook !



Contactez nous :
418 243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca



Conseils de sécurité incendie pour la saison du barbecue

Chaque année, les Canadiens se réunissent en famille et entre amis pour savourer des mets cuits sur le barbecue, mais rares sont ceux qui prennent les précautions nécessaires pour profiter de la saison du barbecue en toute sécurité.

N'utilisez le barbecue qu'à l'extérieur, car son utilisation à l'intérieur ou dans un endroit fermé, comme une tente ou un garage, présente un risque d'incendie ou d'asphyxie.

Placez le barbecue à au moins trois mètres de votre maison et des autres structures ainsi qu'à l'écart des corniches et des branches en surplomb.

Assurez-vous que le barbecue est installé sur une surface plane et de niveau.

Installez le barbecue loin des allées et des aires de jeu.

Utilisez des ustensiles de cuisson à long manche afin de vous protéger contre les flammes et la chaleur.

Ne laissez jamais le barbecue sans surveillance lorsqu'il est allumé.

Tenez les enfants et les animaux domestiques à l'écart du barbecue.

Ne couvrez ou rangez le barbecue que lorsqu'il aura complètement refroidi.

Dans la mesure du possible, ayez un extincteur portatif résidentiel à proximité.

Chaque année, avant d'utiliser le barbecue pour la première fois, vérifiez l'étanchéité du tuyau de la bouteille de propane ou du réservoir de gaz naturel. Pour ce faire, appliquez de l'eau savonneuse sur le tuyau. Une fuite de propane ou de gaz naturel fera apparaître des bulles.

Inspectez les trous du venturi pour voir s'il s'y trouve des nids d'insectes ou des toiles d'araignées pouvant nuire à l'entrée d'air.

Gardez votre barbecue propre, enlevez la graisse ou les accumulations de graisse qui se trouvent sur les grilles ou dans les plateaux qui se trouvent en dessous de celles-ci.

Avant d'allumer le barbecue, assurez-vous toujours que son couvercle est ouvert.

Toutes les bouteilles de propane fabriquées doivent être équipées d'un dispositif de protection contre les débordements. Ce dispositif coupe l'alimentation avant que la bouteille ne soit au maximum de sa capacité, ce qui réduit le risque de fuite si la bouteille se réchauffe. On reconnaît facilement la présence d'un tel dispositif à la forme triangulaire du robinet de fermeture.

Si vous constatez, par l'odeur ou au moyen du test de l'eau savonneuse, qu'il y a une fuite de gaz, mais qu'il n'y a pas de flamme, fermez la bouteille de gaz et éteignez le barbecue. Si la fuite cesse, faites réparer le barbecue par un professionnel avant de l'utiliser à nouveau. Dans le cas contraire, appelez le service des incendies.

Si vous sentez une odeur de gaz pendant la cuisson, éloignez-vous immédiatement du barbecue et appelez le service des incendies. Ne déplacez pas le barbecue.

Si la flamme s'éteint, éteignez le barbecue et coupez l'alimentation en gaz, puis attendez au moins cinq minutes avant de rallumer le barbecue.

Assurez-vous que le barbecue est installé sur une surface plane non combustible.

N'utilisez qu'un allume-feu (liquide ou en briquettes) homologué. N'ajoutez jamais d'allume-feu liquide pour charbon de bois ou tout autre liquide inflammable sur des flammes.

Entreposez l'allume-feu liquide pour charbon de bois hors de portée des enfants et loin des sources de chaleur.

Si vous utilisez un démarreur électrique pour charbon de bois, utilisez des rallonges électriques conçues pour un usage extérieur uniquement.

Lorsque la cuisson est terminée, laissez les morceaux de charbon refroidir complètement avant de les jeter dans un récipient en métal. Si vous utilisez de l'eau pour accélérer le refroidissement, faites très attention à la vapeur et aux éclaboussures, car elles peuvent causer des brûlures.

Collaboration : Gouvernement du Canada



Rapport mensuel des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale – AVRIL 2024

Le présent rapport couvre la période du mois d'avril 2024.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël ont été impliqués dans quelques actions le mois dernier:

Interventions — incendie quatre :

- 2 appels pour bris d'installation électrique
- 1 appel pour assistance aux paramédics (évacuation)
- 1 appel de sauvetage nautique à St-Nazaire

Intervention - premiers répondants trois :

- 1 appel pour inconscience
- 1 appel pour hémorragie
- 1 appel pour chute en hauteur

Inspection et entretien :

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées
- Certification annuelle des bouteilles d'air respirable et rotation d'utilisation



Photos à titre indicatif

Autres tâches :

Durant le mois d'avril, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 3 services :

1. Émission de 5 permis de feu à ciel ouvert
2. Planification des conformité SAAQ

Exercices mensuels :

Pour le mois d'avril, un exercice de déploiement incluant une pratique des protocoles de communication et de rapport des premiers intervenants à été exécuté sur 3 sites différents de la municipalité.

Claude Morin, Adm.A.

Directeur – Sécurité publique

TRAVAUX PUBLICS

Rapport au conseil municipal et à la direction générale OPÉRATIONS DU MOIS D'AVRIL 2024

Présenté par : **Claude Morin, Adm.A. Direction des travaux publics**

Le présent rapport fournit les informations en lien avec les opérations du service des Travaux Publics. Au cours du mois d'avril plusieurs actions liées aux travaux printaniers et de fin de saison hivernale :

Travaux printaniers

- Déglacage et déneigement tardif
- Modification des équipements d'hiver et réparations pour la remise en été
- Ménage des routes (balai mécanique)
- Réparation des terrains endommagés
- Remisage des balises
- Nivelage de rues non-asphaltées de priorité 1 et 2
- Installation de signalisation
- Ouverture de l'écocentre

Travaux de voirie

- Réparation de valves de service d'aqueduc et de couvert de trous d'homme
- Surveillance du réseau et des quantités d'eau traitée
- Relevés techniques pour l'avenue Bernard-Dumont
- Réparation de nids-de-poule (10 200 kg de matériel mis en place)
- Mesurage et marquage préparatoire pour les travaux
- Préparation des devis de travaux
- Réparation de signalisation
- Ménage des trottoirs et des ponts



Entretien infrastructures

- Réparation et entretien centre communautaire
- Peinture au centre communautaire
- Construction au garage municipal
- Préparation de travaux pour le terrain de balle et pétanque
- Mise en place du mobilier des parcs
- Réparation et changement des drapeaux

Administratif et planification

- Préparation des soumissions pour les contrats d'été
- Présentation de l'échéancier des grands travaux du printemps et de l'été
- Rencontre avec le MTQ pour le suivi du projet de sécurité routière
- Rencontres avec les ingénieurs pour les stations de pompes d'eaux usées (démarrage)
- Rencontre avec la MRC pour urbanisme et zonage (infractions)
- Rencontre avec les ingénieurs pour les devis de réparation de route (rangs)
- Rencontre des soumissionnaires équipements et contrats

Autres

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens

Claude Morin, Adm.A.
Directeur – Sécurité publique – Travaux publics

Une naissance, un livre

Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque publique et recevez une trousse du parfait bébé-lecteur!

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit.

Les bibliothèques publiques sont un lieu de socialisation idéal pour les familles. Avec votre enfant, vous pouvez y participer à de nombreuses activités : heures du conte, ateliers d'éveil à la lecture, séances de bricolage et plus encore... Il y en a pour tous les âges! Évidemment, vous pouvez également emprunter des livres à la bibliothèque!



Votre bibliothèque publique est là pour vous. Visitez, explorez, empruntez... lisez

Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque ou visitez-le unenaissanceunlivre.ca/

Le prêt entre bibliothèques



Vous souhaitez obtenir un livre qui ne se trouve pas dans la collection de votre bibliothèque? Le PEB vous donne accès à plus de 22 millions de livres répartis dans près de 842 bibliothèques, et ce, tout à fait gratuitement! Pour obtenir de l'information sur ce service, consultez le dépliant disponible à la bibliothèque ou rendez-vous à l'adresse www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/peb.

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP.

Une oeuvre d'art. pour la bibliothèque

Titre : Les bijoux de la bibliothèque

Artistes : Lilianne Papineau, avec l'aide de Marlène Gagnon

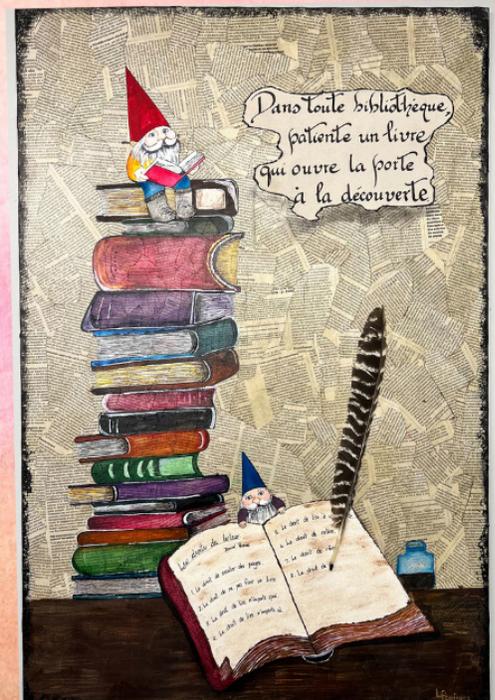
Grandeur : 24 X 36

Médium : aquarelle, acrylique, encre et collage



Bon à savoir :

- 1- Le fond est fait à base de livres désuets de la biblio, ayant pour but de donner une deuxième vie !
- 2- La plume est celle d'un dindon sauvage, récolté de façon éthique et harmonieuse, sur le terrain d'Edith Chabot (coordonnatrice des loisirs de la municipalité)



Notre bibliothèque municipale est en pleine effervescence! Plusieurs de nos bénévoles sont impliqués dans la vie de celle-ci et nous en sommes très heureux. Nous avons eu plusieurs livres à donner en avril et à la Fête du Village. Nous continuons à élaguer des livres qui n'ont pas circulé depuis les douze dernières années. Surveillez les activités de la municipalité pour en récupérer quelques-uns.

Nous sommes également à récupérer plusieurs livres qui sont en retard et ce, certains depuis six mois. Le retour des volumes à date d'échéance serait bien apprécié. Nous serons en mode inventaire à la fin juin et ceci nous permettrait d'être à jour dans nos statistiques. Merci à l'avance pour votre collaboration

Suite aux demandes fréquentes de livres non disponibles à cause de période de prêts trop longues, nous avons apporté des changements. Les voici.

HEURES D'OUVERTURE : Les mardis et mercredis, nous serons ouverts jusqu'à 20 :00

Surveillez la page Facebook pour ajouts possibles.

EMPRUNTS : Une limite de 7 livres de la collection locale par usager

DATE D'ÉCHÉANCE : 21 jours

RENOUVELLEMENT : 1 fois

NOUVEAUTÉS : PAS DE RENOUELEMENT

Le mois de juin est consacré à JE LIS AUTOCHTONE.

Vous trouverez la liste plus loin.

De plus, veuillez dès maintenant prendre en note que la bibliothèque fermera du 23 juillet au 4 août. Nous vous invitons donc à venir sélectionner votre lecture estivale à l'avance.

Connaissez-vous les services offerts par le Réseau Publiques de Bibliothèques avec qui nous sommes associés? Avec votre carte d'abonné, vous avez accès à plusieurs services en ligne. En voici la liste.

- 1) Catalogue/ Faire une recherche au catalogue
- 2) PEB/ Prêt entre bibliothèques
- 3) Kaléidoscope/ Livres jeunesse pour un monde égalitaire
- 4) À go, on lit!/ Une ressource pour les jeunes de 14 à 20 ans
- 5) Trouve-livre/ Outil de découverte d'ouvrages jeunesse pour les 0 à 5 ans
- 6) Tulatulu/ Suggestions de lecture
- 7) Manga/ Collection de BD japonaises
- 8) Wally/ Trousse de codage
- 9) Muséo/ Accès à des musées gratuitement
- 10) Autoformation/ Tutoriels vidéo pour tout apprendre
- 11) Généalogie/ Retracer vos ancêtres
- 12) Protégez-vous/ Revue gratuite et conseils pour vos décisions d'achat
- 13) Revues numériques/ Plus de 3300 revues disponibles
- 14) Livres numériques/ Accès à près de 12 000 livres numériques
- 15) Livres audio numériques/ Écouter vos livres

La boîte à livres !

OUVERT À TOUS

Au parc Millénaire

Lien social

Protection de l'environnement

Protection de la lecture

échange

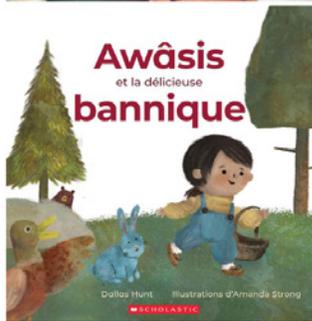
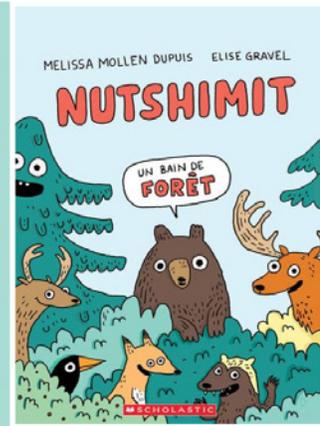
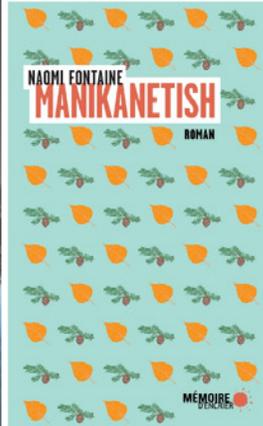
Gratuit

Mais quel est le principe ?

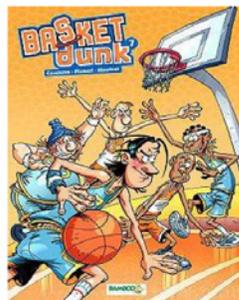
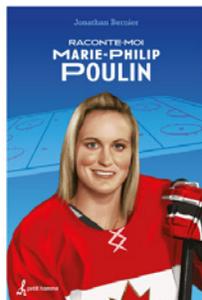
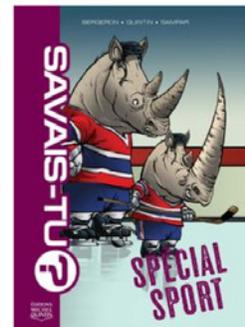
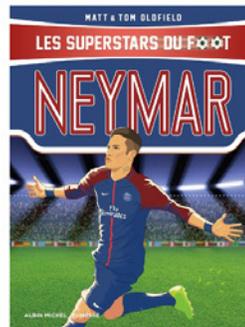
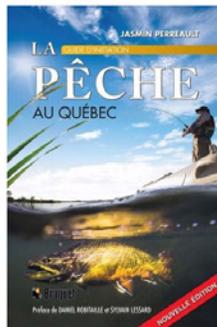
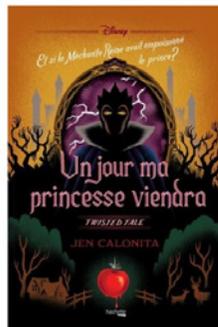
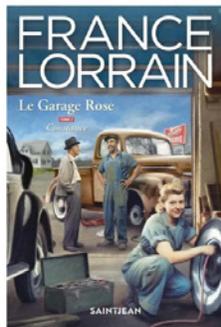
Cela consiste à déposer un livre, peu importe le style (roman, polar,...) dans une boîte à disposition de tous pour qu'il puisse atterrir dans les mains de quelqu'un d'autre. Une boîte à livres est avant tout un échange.

Si vous avez aimé la lecture d'un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer ce livre dans la boîte à livres. À votre tour, vous pourrez librement emporter un ouvrage qui vous intéresse.

NOUVEAUTÉS JE LIS AUTOCHTONE !



NOUVEAUTÉS BIBLIO ! JUIN 2024



Du 1er au 26 Juillet 2024

**La Bibliothèque Jeannine Marquis-Garant
de Saint-Raphaël**

88, rue du Foyer

Accueille l'exposition itinérante

L'HISTOIRE DES FEMMES AU QUÉBEC de 1600 à nos jours...

Brève présentation au public du contenu de l'Expo-Biblio
par une animatrice du Centre-Femmes de Bellechasse

Mardi 02 Juillet à 19h00

Pour mettre en lumière l'implication des femmes à la construction de notre Québec tel que nous le connaissons aujourd'hui ainsi que les luttes menées afin de se faire reconnaître en tant que personnes ayant aussi des droits. L'important rôle porté par les femmes est longtemps resté dans l'ombre, et c'est ce que nous souhaitons faire connaître à notre communauté.

Petit **jeu quizz de 3 questions** qui pourrait vous rapporter certificat cadeau de **25\$** d'un marchand local. Ça vaut la peine de participer.
Tirage le 26 juillet



Pour rendre hommage à ces femmes, je participe!

Lancement du projet Virez Culture en Chaudière-Appalaches

VIREZ CULTURE en Chaudière-Appalaches

C'est avec enthousiasme que la MRC de Bellechasse se joint aux neuf autres territoires de la région de Chaudière-Appalaches et au gouvernement du Québec pour lancer un projet régional novateur et rassembleur.

Virez Culture en Chaudière-Appalaches a pour objectif de faire rayonner notre culture, notre patrimoine et nos paysages, tout en renforçant la fierté citoyenne envers l'identité culturelle de notre grande région.

Consultez le site web www.virezculture.ca pour découvrir les attraits culturels de Chaudière-Appalaches. Vous y découvrirez les coups de cœur culturels de trois organismes du territoire : celui de la Maison de la Culture de Bellechasse, de la Société historique de Bellechasse et d'Alpha Bellechasse.

Bonne découverte!



Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse
VOUS INFORME



La participation citoyenne : pour une santé mentale positive !

La participation citoyenne est un pilier essentiel pour préserver et améliorer notre bien-être mental.

Cet été, plongez-vous dans les activités locales et les événements communautaires, où chaque sourire partagé, chaque conversation échangée tisse un lien de solidarité plus fort. C'est un lieu où le sentiment de sécurité se développe et s'épanouit.

Que vous soyez un participant ou un bénévole, chaque personne apporte une valeur unique à la communauté et tout le monde y gagne !

Le territoire de Bellechasse, par les municipalités et les organismes, propose une foule d'occasions de participer à sa vie communautaire.

Renseignez-vous auprès de votre municipalité pour découvrir comment vous pouvez en faire partie. Vous pouvez également consulter leurs réseaux sociaux pour découvrir les activités à venir.

Fête de la pêche *Fête des voisins* *Festivals et fêtes municipales*



Activités sportives



Regroupements communautaires

Maison des jeunes



Et bien plus ...



VRAIE DE NATURE



Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Réouverture du point de dépôt pour les plastiques agricoles à Saint-Gervais

La MRC est heureuse d'annoncer la réouverture du point de dépôt situé à Saint-Gervais pour la récupération des plastiques de balle ronde. Ce point de dépôt était fermé pour la période hivernale. Il est désormais accessible à tous les agriculteurs du territoire.

Points de dépôt dans Bellechasse :

- **Lieu d'enfouissement technique**
50, Rang 1 Nord-Est, Armagh
- **Quincaillerie BMR Avantis Coopérative**
46, 1er Rang Est, Saint-Gervais

La MRC tient à rappeler aux agriculteurs que la récupération des plastiques agricoles de balle ronde est sous la responsabilité d'AgriRÉCUP depuis l'an dernier.



Défi des pissenlits

En mai, attendons que les pissenlits deviennent blancs avant de tondre notre gazon. Ce **petit geste simple** contribue à la protection de nos pollinisateurs si précieux!



LANCEMENT SAISON DE VÉLO 2024
VÉLOROUTE DE DORCHESTER
ENTRE SAINTE-HÉNÉDINE ET SAINT-ANSELME

25 MAI 2024
À 9H30

ANIMATION ET DÉPART OFFICIEL

LIEU DU DÉPART DE GROUPE :
HALTE DE LA PISTE CYCLABLE À SAINTE-HÉNÉDINE SITUÉE PRÈS DU CASSE-CROÛTE CHEZ DANY

STATIONNEMENT À L'ÉGLISE DE SAINTE-HÉNÉDINE

REMIS AU LENDemain EN CAS DE PLUIE

MRC de La Nouvelle-Beauce MRC de Bellechasse

VRAIE DE NATURE

C'EST BIENTÔT...

LE 175E
du village!
EN 2026...

Nous recherchons des bénévoles

Création d'un comité exclusif pour l'organisation de l'évènement

TOUT TYPE D'ENGAGEMENT EST CONSIDÉRÉ !

POUR VOTRE INTÉRÊT :
418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA

Municipalité de Saint-Raphaël

Merci

VOLLEY-BALL EXTÉRIEUR

À PARTIR DE LA SEMAINE DU 10 JUIN, ANNULÉ EN CAS DE PLUIE

VOLET MIXTE	VOLET FAMILIAL (12 ANS ET +)
LES MERCREDIS, 18H30	LES DIMANCHES, 13H
4 CONTRE 4	5 CONTRE 5
	12 ANS ET +

POUR INSCRIPTIONS :
418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA
CODE QR

POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE SEUL OU EN ÉQUIPE

GRATUIT POUR TOUS !

Municipalité de Saint-Raphaël

SORTIE CASINO

Voyage organisé au casino de Charlevoix

SAMEDI, 15 JUIN

8h30, dans le stationnement de l'église de Saint-Raphaël 55\$ par personne (15\$ est remis au casino)

Contactez Irène Laflamme au 418-243-2357 ou Marcel Côté au 418-887-3402 ou 581-745-8485

POUR INSCRIPTION



Cercle de fermières
de Saint-Raphaël

Élections au CAL.
Reconnaissance aux artisanes et
remerciements aux bénévoles.
C'est la dernière réunion de l'année,
le Conseil vous souhaite de passer de très belles
vacances et au plaisir de se revoir en septembre.

Réunion générale annuelle, mardi 13 juin à 11h30
pour un dîner au local

*Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation
de vos buffets pour les après-services seulement.
Veuillez communiquer avec Lise Richard 418-243-2543*

*Danielle Vallières
communications.*

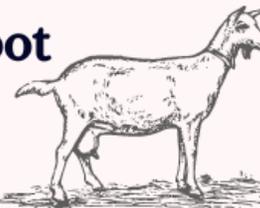


MAISON DES JEUNES

Programme du mois de juin



6 juin Visite de la ferme de d'Édith Chabot



14 juin Zoothérapie avec Cath & Pattes

22 juin Soirée feux de camp à la MDJ



29 juin Sortie au Miller Zoo



**Nous sommes à la recherche de la perle rare pour faire
l'entretien du terrain à la MDJ pour l'été 2024. Les
équipements pour la tonte de pelouse ne sont pas inclus! Tu
dois avoir 16 ans et plus. Si cela t'intéresse, communique avec
Sabrina au 581-984-6805. Au plaisir!**

RAPPORT MENSUEL DES LOISIRS – AVRIL 2024

COURS & PROGRAMMATION :

- Danse country ; le mois d'avril était spécial « festival ». Alors il y a eu une augmentation du nombre de participants ! La session a pris fin le 29 avril ! De retour à l'automne et un grand merci à tous !
- Pickleball : Nous sommes à la recherche de nouvelles personnes qui souhaiteraient intégrer l'équipe ! Contacter le service des loisirs pour plus de détails !
- Ligue de Poker : Tous les vendredis soirs à l'édifice communautaire, environ 25 personnes présentes ! Un nouveau tapis a été acheté par la municipalité afin de répondre aux besoins des joueurs.
- Atelier cuisine collective : belle participation.
- Viactive : Le dernier cours a eu lieu le 22 avril ! Merci pour votre participation ! De retour à l'automne, dans un nouveau local !
- Badminton : Il est maintenant possible de réserver les terrains de badminton tous les lundis en contactant la municipalité ! La moitié des terrains sont réservés d'une façon récurrente ! N'hésitez pas à venir vous amuser !
- Balle donnée : La balle donnée féminine (cinq équipes) et masculine (six équipes) sera de retour pour la saison 2024 ! Venez les encourager les mardis et dimanches soirs !

RETOUR DES ACTIVITÉS MENSUELLES :

Bazar :

Les exposants (24 tables) et plusieurs visiteurs furent de la partie ! Le beau temps a permis aux participants d'avoir de belles ventes. Le service des loisirs a déployé une bonne campagne publicitaire (deux parutions dans le journal municipal, création de l'évènement Facebook, parution dans « le messager » à la radio, trois affiches dans le village et deux entrevues radio avec la coordonnatrice des loisirs). Restez à l'affût de la prochaine édition !

Concours réduction des déchets :

WOW ! Quelle belle participation ! C'est près de 22 citoyens qui ont participé au concours qui consistait à faire le ménage extérieur de son secteur afin de donner de l'amour à notre planète ! Félicitations à tous !

Bravo à Ely Labrecque, gagnant du chèque cadeau de 100\$ chez Ferme horticole La Joie. 50\$ venait de la municipalité et 50\$ de la ferme directement.

Retrouvez Ely lors du 1er juin prochain, au centre communautaire, à l'occasion de la Grande Journée des Petits Entrepreneurs ! Il y sera afin de vendre des semis pour le jardin ! Venez l'encourager lui, et les autres petits inscrits !

Collaboration avec Ô poils :

Cette entreprise d'ici a offert deux ateliers au courant du mois d'avril. Le premier concernait la compréhension du comportement de son chien et le second était un espace offert pour faire la socialisation de son chien. La municipalité est fière de collaborer avec cette entreprise qui permet d'éduquer les citoyens concernant les comportements canins (et plus encore). Restez à l'affût des prochaines activités qui seront proposées !

Fête des semences :

Merci à tous les participants. Une quinzaine de citoyens se sont retrouvés afin d'échanger concernant leurs passions pour le jardinage. La coopérative les Choux Gras était présent afin de rapporter les fondations et les bases du jardinage. Il y a aussi eu l'échange de plants et de semis ! Un beau moment de partage !



DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

Soirée d'information pour le camp de jour :

Cette soirée avait comme objectif de présenter l'équipe du camp de jour, la programmation et répondre aux questionnements des parents ! Près de 40 personnes présentes ! Un énorme merci. L'équipe du camp de jour a bien hâte de commencer !

AUTRES INFORMATIONS :

Dans les prochaines semaines, plusieurs grosses activités auront lieu et nous avons besoin de votre participation !

- Mise en place du jardin communautaire
- Lancement du marché estival Raphaëlois
- Grande Journée des Petits Entrepreneurs
- Fête de la pêche
- Fête Nationale

Rendez-vous sur toutes nos plateformes de communication afin de rester informé et de ne rien manquer !

Sinon, voici d'autres points intéressants :

- Création du Guide du citoyen
- Trois demandes de subventions en lien avec la culture et les loisirs
- Mise à niveau des plateaux des loisirs
- Gestion des diverses plateformes de communication
- Gestion des inscriptions du camp de jour
- Journal municipal
- Mise à niveau de la bibliothèque

Pour toutes questions, commentaires, interrogations ou idées, n'hésitez pas à entrer en contact avec le Service des Loisirs.



**Projet Jardins
communautaires.**

Desjardins

Municipalité de
Saint-Raphaël

MERCI DESJARDIN !

**Les jardins seront
sur le terrain des
loisirs !**

- Possibilité d'avoir sa propre parcelle de jardin
- Atelier de compostage collectif
- Journée de plantation communautaire
- Matinées d'entretien participatif
- Fête de la récolte et marché local

Pour vous impliquer ou avoir plus d'informations :

418-243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca
Messenger
code QR



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL EST FIÈRE DE
SUPPORTER LE...

DE 9H À 13H
DU 29 JUIN AU 21 SEPTEMBRE

PARC DU MILLÉNAIRE
(19 AVENUE CHANOINE-AUDET, SAINT-RAPHAËL)
SI PLUIE,
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-RAPHAËL
(104, RUE DU FOYER)

VENEZ À LA RENCONTRE LOCALE ESTIVALE DE
BELLECHASSE !

LE MARCHÉ ESTIVAL



RAPHAËLOIS

fruits - légumes - artisanat

PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX





Municipalité de
Saint-Raphaël

Camp de jour - ÉTÉ 2024 Dans ma nature



INSCRIPTIONS OUVERTES :

- **EN LIGNE, SUR LA PLATEFORME SPORT-PLUS !**
- **EN PRÉSENCE, AU BUREAU MUNICIPAL**

Résidents et non-résidents

CONDITIONS D'ADMISSION :

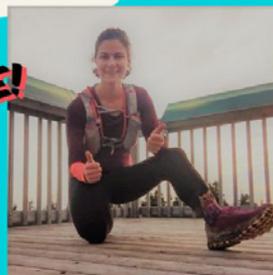
- 5 à 12 ans (maternelle complétée)
- Places limitées afin de répondre au ratio de 1/15 enfants

**TOUTES LES INFORMATIONS
VIA LE CODE QR SUIVANT !**



CLUB DE COURSE

**AVEC MARIANNE PARENT
COUREUSE PASSIONNÉE!**



Les jeudis 16 mai au 13 juin
18:30 à 19:15

Stationnement du centre communautaire

Pour les **6 à 12 ans** : 35 \$. Les parents peuvent accompagner leur enfant gratuitement. Participez à 5 semaines d'entraînement, de jeux et de techniques de course à pied! Une mise en forme pour les sports d'été, dans le respect du rythme de chaque enfant et beaucoup de plaisir au programme!

Inscription et plus d'informations: marianneparent@hotmail.com

LES BIENFAITS DU SPORT CHEZ LES ENFANTS

Sur le plan psychologique, le sport permet d'acquies confiance, autonomie, esprit de décision et d'entraide. Pour les enfants agités, il permet de défouler le trop-plein d'énergie et d'apprendre la maîtrise de soi.

Sur le plan social, le sport pratiqué dans un club permet de développer des relations hors du contexte scolaire et fondées sur d'autres exigences. La performance physique, le rôle au sein de l'équipe et l'importance du travail collectif permettent aux enfants d'acquies des qualités dans des domaines dépassant le simple cadre des aptitudes physiques.

ALORS BOUGE!

DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



COURS DE PICKLEBALL

Gratuit !
Gratuit !
Gratuit !

Tous les lundis et vendredis de 9h à 11h
Dans la grande salle du centre
communautaire de Saint-Raphaël

POUR INSCRIPTION OU INFORMATION :
LISE CARBONNEAU AU 418-243-2243

Les bienfaits de bouger

Les bienfaits à court terme

Une seule séance d'activité physique d'intensité modérée à vigoureuse procure des avantages à court terme pour la santé.

Un meilleur sommeil

L'activité physique a un effet bénéfique sur le sommeil, qui devient plus profond et plus réparateur. Elle aide aussi à réduire le stress et à réguler le système circadien (notre horloge interne). Résultat? On dort mieux et on se réveille moins souvent.

De l'énergie en plus

Bouger permet de faire le plein d'énergie. Ça vaut la peine de s'y adonner même si on se sent un peu à plat. On peut faire de petites pauses énergisantes dans la journée qui feront du bien à l'ensemble de notre corps. Et comme bouger aide à mieux dormir, on est encore plus en forme le lendemain pour bouger à nouveau!

Du stress en moins

L'activité physique permet de se changer les idées. Notre esprit s'étant concentré sur autre chose que nos soucis, on se sent souvent plus calme et moins stressé après avoir bougé. C'est un bon allié pour naviguer dans un quotidien souvent source d'anxiété.



Soirée Poker



TOUS LES VENDREDIS SOIRS À PARTIR DE 19H
À L'ÉDIFICE COMMUNAUTAIRE,
359 BOULEVARD SAINT-PIERRE, SAINT-RAPHAËL



POUR MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT À
PARTICIPER :

- LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA
- 4518-243-2853 POSTE 105
- MESSENGER DE LA MUNICIPALITÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 7 mai 2024, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #1 - Guylaine Larochelle Siège #2 - Gaétan Roy
Siège #3 - Samuel Roy Siège #4 - Tonia Despont
Siège #5 - Michel Turcot Siège #6 - Éric Trudel

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent Monsieur Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2024-0569

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout au varia d'un point pour le Festival-des-Barres-à-Jack.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 2 avril 2024

4 - MOT DU MAIRE

- 4.1 - Présentation du mot du maire
- 4.2 - Présentation générale des projets et du calendrier des prochaines semaines

5 - GESTION DES SERVICES

- 5.1 - Embauche - employés saisonniers / camp de jour
- 5.2 - Embauche - préposée à la SAAQ

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

- 7.1 - Demande citoyenne de modification de zonage afin de permettre la location court terme (AirBnB)

8 - FINANCES

- 8.1 - ADOPTION des dépenses du mois d'avril 2024
- 8.2 - Financement et subventions

8.3 - OMH - Bellechasse Demande de contribution municipale au déficit d'exploitation 2024

8.4 - Dons et commandites

8.4.1 - Commandite « 140e goupe scout de Saint-Anselme »

8.4.2 - Commandite « Fondation Le rayon d'Espoir de la MRC de Bellechasse »

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - DÉPÔT des permis et certificats d'avril 2024

9.2 - PIIA - 3 rue du Couvent

9.3 - AMENDEMENT - règlement de zonage, zone M.28 pour un ajout d'usage

9.4 - Entente projet de l'enseigne électronique de la municipalité

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel d'avril de la sécurité publique

10.2 - Adoption: Schéma de couverture de risque
- MRC Bellechasse

10.3 - RÉSOLUTION amendant l'annexe G du Règlement portant sur la Sécurité publique et protection des personnes et des propriétés (interdiction de circuler, véhicules lourds)

11 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'avril 2024 des travaux publics

11.2 - RÉSOLUTION autorisant l'arrêt du service de ramassage de neige - rue du Foyer

11.3 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrat d'asphaltage des routes municipales

11.4 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrat d'asphaltage des routes municipales

11.5 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrat d'asphaltage des routes municipales

11.6 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Entretien (nettoyage) des routes municipales

11.7 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Entretien des chemins municipaux non-asphaltés

11.8 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Entretien du réseau de capteurs pluviaux

11.9 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Achat d'une faucheuse - débroussailluse commerciale

11.10 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrôle qualitatif et le suivi environnemental des matériaux dans le cadre de ces travaux de mise à niveau de deux (2) postes de pompage

12 - LOISIRS-TOURISME

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'avril 2024 du service des loisirs

12.2 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Construction du toit de pétanque

12.3 - Entente de subvention - Jardins communautaires

12.4 - Demande de subvention - Soutien financier pour favoriser les activités locales

13 - LÉGISLATION

13.1 - Résolution / Approbation / Programme d'aide à la voirie locale, projets particuliers d'amélioration (RFX39688-19082(12)-20230517-010)

13.2 - Résolution / Approbation / Programme d'aide à la voirie locale, projets particuliers d'amélioration (00031677-1-19082(12)-20220511-008)

13.3 - Résolution / Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) / confirmation de fin des travaux

13.4 - Résolution / Demande d'aide financière dans le Fonds région ruralité (FRR) volet 2

14 - VARIA

14.1 - Demande du Festival-des-barres-à-Jack

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-05-70

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 2 avril 2024

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

2024-05-71

4.1 - Présentation du mot du maire

2024-05-72

4.2 - Présentation générale des projets et du calendrier des prochaines semaines

5 - GESTION DES SERVICES

2024-05-73

5.1 - Embauche - employés saisonniers / camp de jour

ATTENDU le désir de la municipalité d'offrir un service de qualité aux citoyens;

ATTENDU le besoin d'avoir une équipe d'animation pour le camp de jour;

ATTENDU des personnes pouvant s'assurer la responsabilité des activités du camp;

ATTENDU d'avoir des personnes compétentes afin de réaliser la surveillance des jeunes sous notre responsabilité;

ATTENDU la période d'inscription et le début des activités qui approchent;

ATTENDU le processus de sélection, d'entrevue, d'évaluation qualitative pour les postes et la recommandation de mesdames Édith Chabot et Valérie Bergeron;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'EMBAUCHER comme::
Monitrice en chef : Alycia Chabot

Moniteur(trices) : Ely Roy, Megan Rémillard, Jade Gourgues, Kelly Pouliot, Maryka Tanguay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-74

5.2 - Embauche - préposée à la SAAQ

ATTENDU le désir de la municipalité d'offrir un service au point deservice de la SAAQ;

ATTENDU l'intérêt pour ce service et le besoin de maintenir l'ouverture de la succursale;

ATTENDU la difficulté de trouver des ressources qualifiée pour ce travail;

ATTENDU l'intérêt de la candidate de même qu'elle réside à Saint-Raphaël;

ATTENDU les entrevues réalisées de même que la validation des compétences et des références par la SAAQ;

ATTENDU la recommandation de Mesdames Valérie Bergeron et Dominique Chabot (employée SAAQ) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCEPTER d'embaucher Madame Caroline Guimont comme employée temps plein à la SAAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

Questions du public par courriel / courrier:

N/A

Suivi aux questions de la dernière séance

N/A

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point couvre les demandes directement adressées au conseil municipal

2024-05-75

7.1 - Demande citoyenne de modification de zonage afin de permettre la location court terme (AirBnB)

Demande de citoyens désirant faire de la location temporaire de leur résidence. Nécessite un changement de zonage et une consultation publique.

Le point sera traité ultérieurement par le conseil municipal.

8 - FINANCES

2024-05-76

8.1 - ADOPTION des dépenses du mois d'avril 2024

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois d'avril 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossiers de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédent le conseil;

ATTENDU QU'UNE dépense non-récurrente de 162 944.05\$ est incluse à la somme des paiements pour la réfection du garage municipal et que cette somme sera remboursable intégralement à la reddition de compte dans le cadre de la subvention PRACIM;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaétan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses d'avril payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant 324 757.75\$

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 - Financement et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes:

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) (135 000\$) - en attente de la réponse

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1er rang et rang du Sault (3 200 000\$) - refusée (nouvelle demande 2024 en cours)
- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (125 000\$) - confirmée
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructure municipale (PRACIM) (596 000\$) - confirmée
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) (900 000\$) - confirmée
- Programme d'aide à l'embauche d'étudiant, (22 500\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'accessibilité aux infrastructures publics, (300 000\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'amélioration des infrastructure de loisirs, (82 000\$) - confirmée
- Programme d'infrastructure sportive et récréative, (700 000\$) - en préparation de dépôt
- Coup de coeur Desjardins - jardins communautaires, (4 000\$) - confirmée
- Programme de prévention de la délinquance (300 000\$/3 ans) - refusée
- Programme de soutien aux activités bénévoles (1500\$) - confirmée
- Programme emploi vert - embauche d'un étudiant pour l'entretien des parcs (5 062\$) - confirmée
- Programme nouveaux horizon (20 000\$) - confirmé
- Offre de modules de parc-Prevention de la violence faites aux enfants (15 000\$) – en attente de la réponse
- Programme soutien financier pour les équipements et infrastructures culturels (10 000\$) – en attente de la réponse
- Programme soutien financier pour les espaces culturels (25 000\$) – en attente de la réponse
- Programme Soutien financier pour favoriser les activités locales (1000\$) - en attente de la réponse
- Programme au coeur de votre collectivité de la Promutuel (29 600\$) - en attente de la réponse

L'ensemble des travaux de financement serviront les besoins de la municipalité et de ces citoyens et représentent une contribution potentielle maximale de

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2024 de 5 797 862\$

2024-05-77

8.3 - OMH - Bellechasse Demande de contribution municipale au déficit d'exploitation 2024

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée à défrayer 10% des déficits annuels de « l'OMH des plaines et monts de Bellechasse » ;

ATTENDU la réception d'une demande de contribution datée du 18 avril 2024, d'un montant de 2 162\$, correspondant au budget révisé 2023-2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER le remboursement d'un montant de 2 162\$ à « l'OMH des plaines et monts de Bellechasse », correspondant à 10% des déficits du budget révisé 2023-2024.

2024-05-78

8.4 - Dons et commandites

2024-05-79

8.4.1 - Commandite « 140e goupe scout de Saint-Anselme »

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant du 140e groupe scout de Saint-Anselme », demandant à la Municipalité une participation financière à la campagne annuelle de financement;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée est selon la volonté de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité désire appuyer cet organisme offrant des services sur notre territoire et notamment à des jeunes résidant à Saint-Raphaël ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 50\$ afin de soutenir la campagne de financement du 140e groupe scout de Saint-Anselme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-05-80

8.4.2 - Commandite « Fondation Le rayon d'Espoir de la MRC de Bellechasse »

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant de la Fondation « Le rayon d'Espoir de la MRC de Bellechasse », demandant à la Municipalité une participation financière à la 5e édition de la Marche de l'Espoir, campagne annuelle de financement de l'organisme aidant les résidents de nos CHSLD;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée est selon la volonté de la Municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité désire appuyer cet organisme offrant des services sur notre territoire et notamment au Foyer de Saint-Raphaël;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 350\$ afin de soutenir la campagne de financement de la Fondation « Le rayon d'Espoir de la MRC de Bellechasse ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - DÉPÔT des permis et certificats d'avril 2024

En avril, les services municipaux ont émis 24 permis dont:

- Permis d'agrandissement: 3
- Permis d'addition d'un bâtiment: 3
- Permis de rénovation: 12
- Certificat de changement d'usage: 1
- Permis de brûlage: 5

2024-05-81

9.2 - PIIA - 3 rue du Couvent

CONSIDÉRANT QU'une demande de PIIA s'avère nécessaire pour le 3, rue du couvent, concernant les travaux suivants ;

- Rénovation de la terrasse de bois.

CONSIDÉRANT QUE cette demande est assujettie au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), règlement no.2017-185 de la Municipalité de Saint-Raphaël ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable sans restriction du comité consultatif d'urbanisme (CCU) obtenue lors du comité tenu le 6 mai 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

- D'ACCORDER la demande de PIIA concernant les travaux tel que recommandé par le CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-82

9.3 - AMENDEMENT - règlement de zonage, zone M.28 pour un ajout d'usage

ATTENDU l'avis de motion du premier projet modifiant le règlement de zonage à la séance du 9 janvier 2024 du conseil;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Raphaël est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaétan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- ET RÉSOLU de d'adopter l'amendement au règlement 2024-004 amendant le règlement de zonage 2022-228;

Article 1 VALIDITÉ

Le conseil décrète le dépôt du présent projet d'amendement du règlement, de manière à ce que, si un article devait être un jour déclaré nul, les autres articles du présent règlement continueraient de s'appliquer.

Article 2 : MODIFICATION DE LA ZONE M-28

afin de permettre la construction d'un lave-auto (usage C-9)

Article 3 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-83

9.4 - Entente projet de l'enseigne électronique de la municipalité

ATTENDU que la municipalité souhaite se doter d'une enseigne électronique moderne à l'entrée du village;

ATTENDU que la municipalité souhaite ce projet depuis plusieurs années;

ATTENDU que cette enseigne se veut un élément distinctif pour la municipalité, un moyen supplémentaire de rejoindre ses citoyens et deviendrait un leg en hommage aux bénévoles impliqués dans la municipalité;

ATTENDU que le Festival-des-barres-à-Jack souhaite s'impliquer financièrement dans ce projet communicationnel et de reconnaissance aux bénévoles de la municipalité;

ATTENDU que le Comité de Développement de Saint-Raphaël souhaite s'impliquer financièrement dans ce projet communicationnel et de reconnaissance aux bénévoles de la municipalité;

ATTENDU que la municipalité fournira le site et par la suite la gestion, la programmation, l'entretien et les frais reliés à cette infrastructure;

ATTENDU que la municipalité est grandement favorable à réaliser ce projet en hommage aux bénévoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la municipalité coordonne le projet et approuve le type d'enseigne qui sera déployée;
- QUE la municipalité assume les frais d'opération de même que l'écart de montant entre les contributions des organismes et le coût réel jusqu'à un maximum de 25 000\$;
- QUE la municipalité soit l'administrateur exclusif de l'enseigne;
- QUE la municipalité s'engage à ajouter une plaque commémorative rendant hommage aux bénévoles de la municipalité et remercie les organismes de leur contribution;

Le tout conditionnellement à l'engagement financier du Festival-des-Barres-à-Jack pour un montant de 75 000\$ et d'un engagement financier du Comité de Développement de Saint-Raphaël pour un montant de 15 000\$ pour un total de 90 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel d'avril de la sécurité publique

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois d'avril 2024 du service de sécurité publique.

2024-05-84

10.2 - Adoption: Schéma de couverture de risque - MRC Bellechasse

ATTENDU qu'à l'article 8 de la loi sur la sécurité incendie, chapitre S-3.4, les municipalités régionales de comté, doivent, en collaboration avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques;

ATTENDU que, pour tout le territoire de la MRC de Bellechasse, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre et ce, en conformité avec les orientations déterminées par le ministre doivent être élaborés;

ATTENDU que l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC de Bellechasse ont fourni les informations nécessaires à l'élaboration du schéma et qu'elles en assument l'exactitude;

ATTENDU que le conseiller en sécurité incendie de la MRC a rédigé le projet de schéma;

ATTENDU que le projet de schéma a été soumis à la municipalité pour validation et émission de commentaires;

ATTENDU que l'ensemble des corrections demandées ont été effectuées;

ATTENDU qu'une consultation publique a été tenue le 24 avril 2024 et ce, conformément à la Loi sur la sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le conseil de la municipalité adopte le projet de Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de 3ème génération de la MRC de Bellechasse ainsi que son plan de mise en œuvre;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-85

10.3 - RÉSOLUTION amendant l'annexe G du Règlement portant sur la Sécurité publique et protection des personnes et des propriétés (interdiction de circuler, véhicules lourds)

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de citoyens afin d'interdire la circulation de véhicules lourds sur la rue Principale;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une pétition demandant de mettre en place l'interdiction de circuler pour les véhicules lourds sur la rue Principale;

ATTENDU QUE la municipalité a fait différentes études de circulation, analyse de situation, analyse d'options réalisables et d'étude d'impact;

ATTENDU QUE la municipalité privilégie la sécurité et le bien-être de ses citoyens;

ATTENDU QUE des communications ont eu lieu avec Unibéton concernant l'enjeu d'obliger le trafic lourd à emprunter la route permise par le ministère des transports (route godbout et troisième rang (3e));

ATTENDU QU' Unibéton mentionne son malaise mais considère que l'impact est contrôlable;

ATTENDU QUE la rue Principale et le rang 1 ne sont pas reconnus par le ministère des transports comme route prioritaire et collectrice;

ATTENDU QUE le ministère des Transports publie sur le site Québec 511 les routes autorisées pour le transport lourd et que la rue Principale et le 1er rang sur le territoire de la municipalité est réputé « véhicule lourd interdit »;

ATTENDU QUE la circulation lourde endommage grandement un chemin non-conçu pour ce type de transport, que le transport lourd crée de nombreux irritants pour les résidents et des enjeux de sécurité;

IL EST PROPOSÉ PAR :

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AMENDER l'annexe G du Règlement portant sur la Sécurité publique et protection des personnes et des propriétés afin de rendre interdit la circulation lourde sur la rue Principale et le rang 1 jusqu'aux limites de Saint-Raphaël à l'ouest;
- DE DÉPOSER au registre des règlements l'amendement de l'annexe G;
- D'INSTALLER les panneaux de signalisation à l'intersection de la rue Principale et du Boul. St-Pierre;
- D'INSTALLER les panneaux de signalisation à la limite ouest du rang 1 près de la limite de St-Gervais;
- D'AVISER les autorités de l'application immédiate de l'interdiction de circulation aux véhicules lourds soit: la municipalité de Saint-Gervais, la Sûreté du Québec, le ministère des Transports, le contrôle routier de la SAAQ et la MRC de Bellechasse (cour municipale).
- D'AVISER Unibéton, entreprise locale touchée de cette modification applicable dès l'installation des panneaux de la décision du conseil;
- DE DEMANDER à la Sûreté du Québec de faire appliquer le règlement, de demander au Contrôle Routier de la SAAQ de faire de la surveillance et des opérations de contrôle régulièrement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'avril 2024 des travaux publics

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois d'avril 2024 du service des travaux publics.

2024-05-86

11.2 - RÉSOLUTION autorisant l'arrêt du service de ramassage de neige - rue du Foyer

ATTENDU QU'UNE résolution avait été déposée afin d'offrir le service de ramassage de neige pour certains résidents ou secteurs;

ATTENDU QU'UNE demande a été faite à la municipalité en date du 15 avril dernier afin d'arrêter le ramassage de neige;

ATTENDU QUE selon la loi sur les compétences municipales, article 69, toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. 2005, c. 6, a. 69.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE RETIRER le secteur de la rue du Foyer du service de ramassage de neige à partir de la prochaine taxation (2025);
- D'AUTORISER le greffier-trésorier à modifier les codes de taxations supplémentaires des résidents du secteur désigné afin qu'ils ne doivent plus payer la surtaxe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-87

11.3 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrat d'asphaltage des routes municipales

ATTENDU l'état actuel de certaines routes de la municipalité

ATTENDU le besoin de remise aux normes et dans un souci de sécurité de nos usagers;

ATTENDU une demande de subvention 3 200 000\$ pouvant couvrir les coûts des travaux de reconstruction mais pas de remise en état et que celle-ci ne permettra pas de travaux avant 2025;

ATTENDU les prix obtenues de trois (3) entreprises spécialisées par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU que l'ingénieur responsable au dossier confirme que l'analyse complète des 3 soumissionnaires sont conformes et il n'émet aucune réserve;

ATTENDU que le contrat est octroyé conditionnellement à un échéancier de travaux et un plan d'exécution en collaboration avec l'équipe des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le 1er rang de la limite de Saint-Gervais au environ du numéro civique 35 doit être réparé avec des mesures correctives temporaires

CONSIDÉRANT l'urgence de réaliser les travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat d'asphaltage à Pavage Charles Lacasse d'un montant maximal de 65 522.95\$ pour le secteur mentionné;
- D'INCLURE le montant des travaux à même le refinancement d'une partie de la dette prévu au mois de juillet prochain;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-88

11.4 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrat d'asphaltage des routes municipales

ATTENDU l'état actuel de certaines routes de la municipalité

ATTENDU le besoin de remise aux normes et dans un souci de sécurité de nos usagers;

ATTENDU une demande de subvention 3 200 000\$ pouvant couvrir les coûts des travaux de reconstruction mais pas de remise en état et que celle-ci ne permettra pas de travaux avant 2025;

ATTENDU les prix obtenues de trois (3) entreprises spécialisées par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU que l'ingénieur responsable au dossier confirme que l'analyse complète des 3 soumissionnaires sont conformes et il n'émet aucune réserve;

ATTENDU que le contrat est octroyé conditionnellement à un échéancier de travaux et un plan d'exécution en collaboration avec l'équipe des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le rang du Sault de la limite de la route 281 jusqu'au pont de la rivière du sud doit être réparé avec des mesures correctives temporaires

CONSIDÉRANT l'urgence de réaliser les travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaétan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat d'asphaltage à Pavage Charles Lacasse d'un montant maximal de 84 382,58\$\$ pour le secteur mentionné;
- D'INCLURE le montant des travaux à même le refinancement d'une partie de la dette prévu au mois de juillet prochain;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-89

11.5 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrat d'asphaltage des routes municipales

ATTENDU l'état actuel de certaines routes de la municipalité

ATTENDU le besoin de remise aux normes et dans un souci de sécurité de nos usagers;

ATTENDU une demande de subvention 3 200 000\$ pouvant couvrir les coûts des travaux de reconstruction mais pas de remise en état et que celle-ci ne permettra pas de travaux avant 2025;

ATTENDU les prix obtenues de trois (3) entreprises spécialisées par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU que l'ingénieur responsable au dossier confirme que l'analyse complète des 3 soumissionnaires sont conformes et il n'émet aucune réserve;

ATTENDU que le contrat est octroyé conditionnellement à un échéancier de travaux et un plan d'exécution en collaboration avec l'équipe des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le rang 5 de la limite de la route 281 jusqu'à la limite de Saint-Vallier et certains secteurs dans le périmètre urbain (zones seulement) doit être réparé avec des mesures correctives temporaires

CONSIDÉRANT l'urgence de réaliser les travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat d'asphaltage à Pavage Charles Lacasse d'un montant maximal de 50 786.21\$ pour le secteur mentionné;
- D'INCLURE le montant des travaux à même le refinancement d'une partie de la dette prévu au mois de juillet prochain;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-90

11.6 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Entretien (nettoyage) des routes municipales

ATTENDU l'état actuel de certaines routes de la municipalité;

ATTENDU le besoin de nettoyage de nos rues et dans un souci de sécurité de nos usagers;

ATTENDU les prix obtenues de trois (3) entreprises spécialisées par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU que le contrat est octroyé conditionnellement à la réalisation des travaux avant la fin du mois de mai;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat de nettoyage des rues municipales d'un montant maximal de 10 000.00\$ à l'entreprise Trema;
- QUE les frais seront couverts par le fonds des opérations de la municipalité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-91

11.7 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Entretien des chemins municipaux non-asphaltés

ATTENDU la nécessité de contrôler la poussière et l'état de nos routes dans les secteurs habités;

ATTENDU le besoin d'améliorer l'état des routes non-asphaltées et dans un souci de sécurité de nos usagers;

ATTENDU les prix obtenues de trois (3) entreprises spécialisées par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU que le contrat est octroyé conditionnellement à la réalisation des travaux avant la fin du mois de mai;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat d'épandage d'abat-poussières d'un montant maximal de 22 000.00\$ à l'entreprise Somavrac ;

- QUE les frais seront couverts par le fonds des opérations de la municipalité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-92

11.8 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Entretien du réseau de capteurs pluviaux

ATTENDU la nécessité d'évacuer efficacement les eaux de nos routes et terrains;

ATTENDU le besoin de nettoyage de nos capteurs pluviaux et dans un souci de sécurité de nos usagers;

ATTENDU les prix obtenues de trois (3) entreprises spécialisées par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU que le contrat est octroyé conditionnellement à la réalisation des travaux avant la fin du mois de mai;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaéтан Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat de nettoyage des capteurs pluviaux d'un montant maximal de 7000.00\$ à l'entreprise Dany Doiron transport
- QUE les frais seront couverts par le fonds des opérations de la municipalité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-93

11.9 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Achat d'une faucheuse - débroussailleuse commerciale

ATTENDU QU' au sein du budget, un montant de 75 000\$ fut réservé à l'achat d'une faucheuse - débroussailleuse pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE le dépôt d'un rapport d'analyse fournissant des recommandations, explications et justifications en lien avec le projet d'acquisition d'une faucheuse - débroussailleuse auprès des membres du conseil;

ATTENDU QUE le rapport mentionne le type d'équipement nécessaire pour remplacer la faucheuse Ortis vieille de plus de 20 ans et que les réparations sont trop coûteuses notamment dû à l'absence de pièces pour cet ancien modèle;

ATTENDU le désir d'entretenir correctement notre municipalité;

ATTENDU que le service de sous-traitance est limité et dispendieux en plus de limiter le moment où le service serait disponible;

ATTENDU QUE dans un souci d'efficacité et considérant le travail d'optimisation des opérations en cours au service des travaux publics pour de gagner en efficacité, il est recommandé pour cette année de sous-traiter l'opération de fauche et de débroussaillage afin de reprendre l'arrièrage permettant de diminuer le risque de bris, de surtemps et de reporter l'achat à une année ultérieure;

CONSIDÉRANT que la sous-traitance permettrait de solutionner rapidement l'arrièrage de ce type d'ouvrage et que nous aurions une entreprise disponible pour les travaux requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ (5 POUR / 1 CONTRE) DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ACCORDER le contrat de fauche et de débroussaillage pour la saison 2024 à un montant maximal de 30 000\$ à l'entreprise DSL multi-service;
- QUE les frais seront couverts par le fonds des opérations de la municipalité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-05-94

11.10 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Contrôle qualitatif et le suivi environnemental des matériaux dans le cadre de ces travaux de mise à niveau de deux (2) postes de pompage

REPORTÉ

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12 - LOISIRS-TOURISME

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'avril 2024 du service des loisirs

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois d'avril 2024 du service des loisirs, des sports et la culture de la municipalité.

2024-05-95

12.2 - Adjudication de contrat / Appel d'offres sur invitation / Construction du toit de pétanque

ATTENDU QUE le conseil a confirmé son intérêt à construire le toit pour la pétanque advenant un financement de l'infrastructure à partir de subvention ;

ATTENDU le processus d'attribution des contrats en vigueur avec le Règlement établissant la politique de gestion contractuelle;

ATTENDU QUE le conseil a autorisé une demande de prix pour le projet cité;

ATTENDU la réception des soumissions et estimations suivantes :

Projet de construction du toit du terrain de la pétanque

Soumissionnaires Prévu

CDT 2021	123 100.00 \$
CDT 2024	145 000.00 \$
Habitations Reno +	119 126.00 \$
ABC récréation	168 856.00 \$
Linéaire éco-construction	130 715.00 \$
Métal Sartigan	124 300.00 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme à la suite de l'analyse des soumissions est l'entreprise « Habitations Réno+ », pour un montant total avant taxes de 119 126.00\$;

ATTENDU QUE les présents travaux seront financés à l'aide du programme Fonds région ruralité (FRR) volet 2 pour un montant approximatif de 82 000\$;

ATTENDU QUE les présents travaux seront financés à l'aide du programme Nouvel Horizon pour un montant approximatif de 22 000\$;

ATTENDU QUE madame la conseillère Tonia Despont tient à se retirer de l'adoption de la résolution d'adjudication vu la présence de liens familiaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER l'adjudication d'un contrat via appel d'offres sur invitation à « Construction Habitations Réno+ », d'un montant de 119 126.00 \$ avant taxes, pour la réalisation de la construction du toit du terrain de la pétanque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-96

12.3 - Entente de subvention - Jardins communautaires

ATTENDU QUE la Caisse administre un Fonds d'aide au développement du milieu (« FADM ») dont la mission est de soutenir les initiatives structurantes du milieu en matière de développement et de dynamisme socio-économique, d'environnement, d'éducation coopérative et financière ainsi que tout autre champ d'action prioritaire pour le milieu de la Caisse ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire assurer une partie du financement de l'aménagement d'un jardin communautaire (ci-après appelé « Projet ») par le biais d'un partenariat avec La Caisse et que cette dernière, en échange de diverses contreparties, notamment de visibilité, désire agir à titre de partenaire de la Municipalité pour le financement du Projet ;

ATTENDU QUE le Projet répond aux critères du plan d'engagement et de proximité adopté par la Caisse pour l'utilisation du FADM ;

ATTENDU QUE les Parties n'ont omis de divulguer aucune information se rapportant à leur situation, notamment juridique et financière, qui serait susceptible de compromettre la présente Convention ou de désintéresser l'autre partie ;

ATTENDU QUE les Parties désirent convenir des termes du présent partenariat et désirent que cette convention s'interprète comme un contrat de gré à gré ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guylaine Larochelle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la Municipalité s'engage à déployer les meilleurs efforts afin que le projet soit réalisé de façon écoresponsable;

- QUE la Municipalité s'engage à mettre en place un jardin communautaire sur le terrain des loisirs;
- QUE la Municipalité déploiera les efforts requis pour en faire bénéficier les citoyens de Saint-Raphaël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-97

12.4 - Demande de subvention - Soutien financier pour favoriser les activités locales

ATTENDU que la municipalité encourage les activités citoyennes et populaires;

ATTENDU que la municipalité met en valeur le dynamisme de son organisation;

ATTENDU qu'elle favorise la réalisation d'activités pour souligner l'impact communautaire, les saines habitudes de vie et le développement de notre territoire;

ATTENDU que la municipalité souhaite élargir la collaboration envers ses citoyens.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DÉPOSER une demande de subvention dans le cadre du « Soutien financier pour favoriser les activités locales »
- ET que Mme Édith Chabot soit autorisée comme représentante et signataire de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 - LÉGISLATION

2024-05-98

13.1 - Résolution / Approbation / Programme d'aide à la voirie locale, projets particuliers d'amélioration (RFX39688-19082(12)-20230517-010)

ATTENDU QUE la municipalité de saint-Raphaël a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'est engagé à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets est effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le conseil approuve les dépenses d'un montant de 17 600.00\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-99

13.2 - Résolution / Approbation / Programme d'aide à la voirie locale, projets particuliers d'amélioration (00031677-1-19082(12)-20220511-008)

ATTENDU QUE la municipalité de saint-Raphaël a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'est engagé à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets est effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le conseil approuve les dépenses d'un montant de 50 000.00\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-100

13.3 - Résolution / Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) / confirmation de fin des travaux

ATTENDU QUE la municipalité de saint-Raphaël avait pris connaissance des modalités d'application du volet Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) et s'était engagée à les respecter;

ATTENDU QUE les travaux ont été complétés au bureau municipal tel que prévu lors de la demande;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PRABAM;

ATTENDU QUE les formulaires de reddition de comptes ont été dûment remplis;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'approbation de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fera le versement à la municipalité en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le conseil approuve les dépenses relatives aux travaux d'amélioration et de rénovation admissibles,
- QU'IL confirme que les travaux sont complétés et que les fournisseurs ont été dûment payés conformément aux exigences du ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-05-101

13.4 - Résolution / Demande d'aide financière dans le Fonds région ruralité (FRR) volet 2

Demande d'aide financière dans le cadre du FRR-volet 2 à la MRC de Bellechasse

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Turcot

- QUE soit demandé à la MRC de Bellechasse l'autorisation de financer dans le Fonds région ruralité (FRR) volet 2 avec une somme de 82 000\$, un projet d'amélioration des infrastructures sportives du terrain des loisirs de la municipalité (toiture pour le terrain de pétanque).

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14 - VARIA

2024-05-102

14.1 - Demande du Festival-des-barres-à-Jack

Une demande est adressé au conseil afin que la municipalité publie la demande du Festival concernant les stationnements pour les visiteurs et de partager sur ses différentes plate-formes la demande de collaboration avec la population pour des offres de stationnement ou de prendre charge de certains terrain pour le faire. Des directives seront mise en place par l'administration en ce sens.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-05-103

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 21:17 heures

Richard Thibault
Maire

Claude Morin, Adm.A.
Directeur général et secrétaire-trésorier

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL (R) Registre des chèques - Paiements directs ACP

Nom.....	Montant		
MRC BELLECHASSE.....	3 407.75	LES HABITATIONS RENOPLUS.....	178 444.98
CIMENT QUÉBEC INC.....	1 038.32	MORY INC.....	7 084.76
OK PNEUS ANDRE OUELLET 2000 INC.....	1 185.34	COMPLEXE SANTE SAINT-RAPHAEL INC.....	2 408.96
ENERGIE SONIC INC. FILGO.....	3 636.42	SIGNALISATION LÉVIS INC.....	2 710.59
AREO-FEU LIMITEE.....	2 263.86	SEAO-CONSTRUCTO.....	85.90
PAQUET ET FILS.....	847.15	RÉSEAU BIBLIO CAPITALE-NAT. ET.....	146.86
CENTRE DE L'AUTO LAVERDIÈRE.....	802.20	CAUCA.....	4 159.80
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.....	4 436.14	MDM PUBLICITÉ.....	690.54
LEMIEUX NOLET comptables agréés SENC.....	6 898.50	THIBAUT RICHARD.....	45.00
MUNICIPALITE DE SAINTE-CLAIRE.....	4 057.97	CHABOT ÉDITH.....	45.00
SINTO INC.....	357.57	THIBAUT DORILDA.....	300.00
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.....	54.36	BUROPRO CITATION INC.....	851.59
DANY DOIRON.....	1 655.64	EXTINCTEURS MONTMAGNY.....	200.98
VALERIE BERGERON.....	45.00	JAVEL BOIS-FRANCS (2743-2855 QUÉBEC INC).....	649.62
CONSULIS ENVIRONNEMENT DE BUREAU.....	2 478.81	CLOUDLI OMNIVIGIL SOLUTIONS.....	32.02
LG SOLUTIONS ÉLECTRIQUES INC.....	3 836.65	PROPANE GRG.....	1 688.93
RENAUD-BRAY.....	101.59	CRÉAPHISTE.....	2 757.85
LIBRAIRIE CHOUINARD.....	52.40	LES VALVES ET POMPES RENÉ LEVESQUE.....	1 030.18
CUATRO ARCHITECTURE.....	4 334.56	CHEM ACTION INC.....	12 037.29
		ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.....	44.84

PROCÈS-VERBAUX

WEBLEX DESIGN INC.....	1 650.15	AVANTIS COOPÉRATIVE.....	4 797.00
ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS	944.83	TURGEON SOLUTION AFFICHAGE INC.....	376.75
GROUPE CCL.....	216.15	EUROFINS ENVIRONEX.....	3 784.99
LOCATION PRINCE INC.	1 810.86	MORIN CLAUDE.....	45.00
LES ÉQUIPEMENTS WIL-BE INC.....	2 507.89	MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.....	2 907.98
TETRA TECH QI INC.....	10 510.19	Grand total	286 457.71

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL (R)

Registre des chèques

Année 2024

Nom.....	Montant	Nom.....	Montant
PUROLATOR INC.....	106.39	TRANSPORT S.MERCIER ET FILS.....	1 333.71
ÉQUIPEMENT SMS	36 170.08	REVALORISATION TPOL INC.	689.86



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le Festival des Barres-à-Jack désire regarnir sa banque de nouveaux bénévoles pour la 16e édition. Si vous avez de l'intérêt à vous impliquer dans le festival à titre de bénévole, bien vouloir laisser vos coordonnées au 418 705-0677 ou par courriel à l'adresse suivante : festivalbaj@gmail.com.

En vous remerciant de l'intérêt porté pour le festival!
Le conseil d'administration du Festival des Barres-à-Jack Chantale Goupil, Marie-Pier Fortier, Johany Lapointe, Alexandre Tardif, Jennyfer LaFlamme, Samuel Roy



ES-TU ÂGÉ DE 15 À 30 ANS ET À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI AU SEIN D'UNE ÉQUIPE EXCEPTIONNELLE ?

FRIGOS PLEINS EST À LA RECHERCHE D'UNE PERSONNE DYNAMIQUE POUR LA CUISINE !

TES JOURNÉES RESSEMBLERONT À :

- Préparer et cuisiner des plats.
- Contribuer à la gestion des stocks et à la créativité culinaire.
- Aider à préparer une variété d'aliments en suivant les instructions de production et les recettes standardisées.
- Effectuer la cuisson des plats et les finitions nécessaires.
- Toutes tâches reliées au bon fonctionnement de la cuisine.

Si tu apprécies ton travail, tu as une chance de décrocher un poste permanent !

**197, rue Principale
Saint-Lazare de Bellechasse**

JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE!

418-883-1399 poste 2
direction@frigospoins.com

Ce que nous t'offrons

- ✓ 35 hres par semaine
- ✓ 2 semaines de vacances
- ✓ Toutes tes fins de semaine
- ✓ Du plaisir avec une superbe équipe!!

Emplois d'été
Canada



À la recherche d'une solution pour promouvoir vos services !

Il nous reste de la place sur notre page des annonceurs

Publicité dans le journal municipal

Format carte d'affaires : mensuel (30\$)

Format 1/4 page : mensuel (50\$)

Pour plus d'informations, contactez la Municipalité de Saint-Raphael au info@saint-raphael.ca ou 418 243-2853

MARCHÉ AUX PUCES

à l'église de St-Nazaire-de-Dorchester le 2 et 30 juin de 9h à 16h au profit de la Communauté.

Vous trouverez de tout vaisselle, objets décoratifs, literie, vêtements, jouets, livres, articles de jardinage etc...

Pour informations
Nathalie Beaudoin 418-642-2840.

Violaine Margueret

Adjointe administrative

info@rpab.ca

Tél. 418 883-1587 poste 208



REGROUPEMENT DES
PROCHES AIDANTS
DE BELLECHASSE

Visitez notre site www.rpab.ca

110-B, rue Principale, Saint-Lazare (QC) G0R 3J0

Sans frais 1-866-523-4484 poste 208

ROY & ROULEAU INC.
MAISON FUNÉRAIRE
LACHANCE SIGNATURE

Cédric Lachance, *Président*

France Lachance, *Vice-présidente*

NOS BUREAUX

SAINTE-DAMIEN

418 789-2143

SAINTE-CLAIRE

418 883-3715

ARMAGH

418 466-2073

SD
Les Entreprises S.D.

SERVICES
D'ENTRETIEN
MÉNAGER
RÉSIDENTIEL

Conseillère indépendante en bijoux
TOCARA
Tocara Nancy Lamontagne
www.tocaraplus.com/nancylamontagne

Ma maison son style une vie sereine
Maison 418 243 2497 cell 418 609 4469
tatynancy72@hotmail.com

**DOMINIQUE
VIEN**

Députée
Bellechasse—Les Etchemins—
Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca



Reçu disponible

Masso-Kiné-Naturo-Orthopédeute

Douleurs musculaires
Raideurs articulaires
Massages de détente
Massages pour femmes enceintes
Soins des pieds

4, Avenue Philippe-Asselin, Saint-Raphaël
Rév: 418 705-0708 Cell: 418 261-7883

Emma Benigian



MERCI À NOS ANNONCEURS

Clinique de Masso-Kinéthérapeute



France Roy
Masso-Kinéthérapeute
3, Avenue Beaudry, St-Raphaël

418 705-4212
Sur rendez-vous seulement
Reçu disponible



création **infographique**

creaphiste

L'art de rendre votre image unique

7, rue Thibault
Armagh, Qc G0R 1A0

Mélanie Pelletier
Tél.: 418 466 1311
creaphiste@videotron.ca



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
Cell. : 418 805-5835
construction-cdt@outlook.com

construction-renovationcdt.com

367, Boulevard St-Pierre
St-Raphaël QC G0R 4C0
R.B.Q. : 5671-9586-01

- TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
- PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
- FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

**ÉTUDES ET PLANS
POUR
INSTALLATION SEPTIQUE ET PUIS**



C.P. 620
Saint-Michel-de-Bellechasse, QC
G0R 3S0

Services-conseils en
traitement des eaux
usées et captage des
eaux souterraines

Tél. : 418 884.1808
Numéro sans frais : 1 (877) 274.1536
info@ebpecosol.ca

CRÉDIT D'IMPÔT DISPONIBLE

SUR LES TRACES DE *La Corrivaux*



Billets en
places réservées
au coût de **45\$**

Pour consulter la programmation complète,
acheter des billets ou obtenir toute autre information :

Internet : www.lacorrivaux.net
Facebook : Sur les traces de la Corrivaux
Téléphone : 581-849-2325

Encore cette année, le village de St-Vallier vous accueillera
les **24 et 25 août** dans une ambiance historique et festive.

Venez plonger au cœur du 18^{ième} siècle et découvrir les us et coutumes
à l'époque de Marie-Joseph Corrivaux, dont l'histoire, le procès et la
légende ont marqué la communauté de St-Vallier.

À compter de 11h, participez à nos nombreuses activités gratuites
pour toute la famille :

- Virée des lieux fréquentés par Marie-Joseph Corrivaux;
- Auberge La Corrivaux et Marché public d'antan;
- Spectacles de musique traditionnelle et de cornemuseurs;
- Personnages d'époque, démonstrations et animations diverses;
- Place de la famille : Jeux; Maquillage; Balade « contée »; Etc.

Le point culminant de cette fin de semaine est assurément le spectacle
théâtral « Sur les traces de La Corrivaux », mis en scène en
collaboration avec la Commission des champs de bataille nationaux.

Juin 2024

Bibliothèque

Mardi et mercredi 18h30 à 20h
88, rue du Foyer



EcoCentre

Mercredi 16h00 à 19h00
Samedi de 8h à 12h



Pickleball

Lundi 9h à 11h
Vendredi 9h à 11h



Pétanque

Mardi 19h



Balle donnée

19h



Poker

Vendredi 19h

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1 GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE!	2
3	4	5	6	7	8 FÊTE DE LA PÊCHE	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23 FÊTE NATIONALE SUR LE TERRAIN DES LOISIRS
24 BUREAU FERMÉ	25 DÉBUT DU CAMP DE JOUR	26	27	28	29 LANCEMENT DU MARCHÉ ESTIVAL RAPHAËLOIS	30



Municipalité de
Saint-Raphaël



FÊTE DE LA PÊCHE

VENEZ TAQUINER LA TRUITE ARC-EN-CIEL

DE 9H À 12H

2, RANG SAINTE MARIE-ANNE, SAINT-RAPHAËL

POUR RÉSERVER VOTRE PLACE :

418-243-2853 POSTE 105

loisirs@saint-raphael.ca

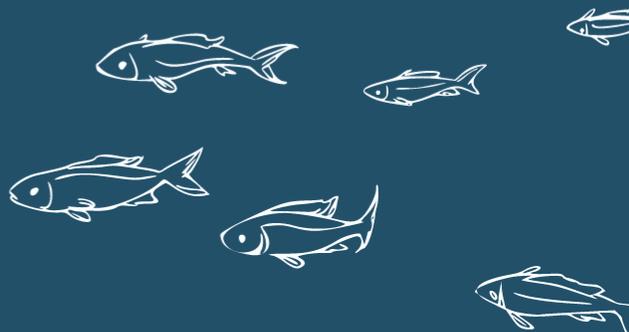
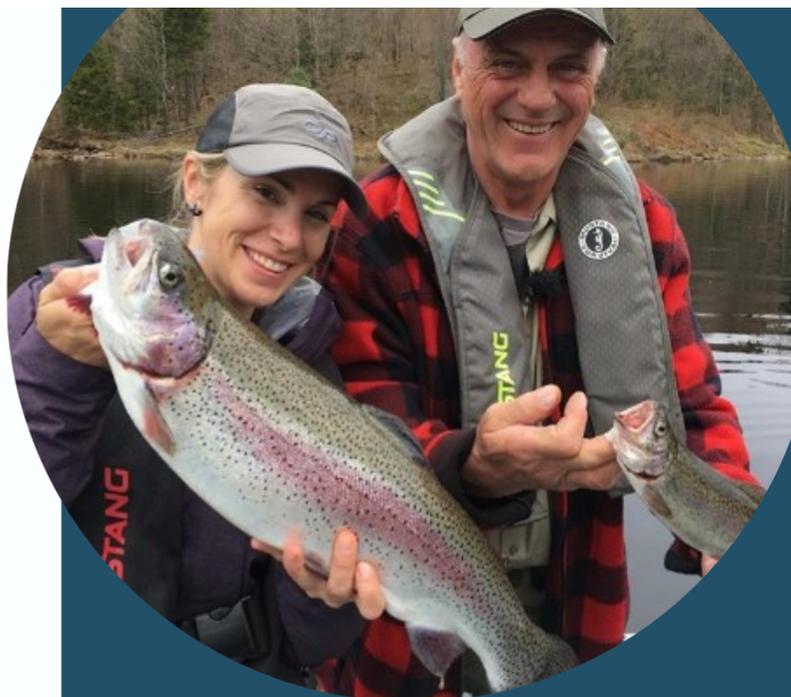
Messenger de la municipalité

**Scannez ce
code !**



Important !

Apportez votre matériel pour la pêche !
Nous en aurons seulement pour dépanner.
Si vous avez de l'équipement en surplus,
Apportez-les (SVP) afin de les prêter aux
citoyens !



GRATUIT !

DEUX TRUITES/ PERSONNE

